

GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

I. La notion de phrase

La phrase est une suite de mots construite selon un ordre grammatical correct et qui permet la transmission d'une information. Cette information ne peut être transmise que si la phrase a un sens ; la suite des mots est ordonnée selon des règles précises.

A l'oral, la phrase correspond à l'emploi d'une intonation spécifique. A l'écrit, elle commence par une majuscule et finit par un point.

1. Les phrases simples et les phrases complexes

Par exemple :

- « Aujourd'hui, il pleut » est une phrase simple.
- « Allons nous promener avant qu'il ne pleuve » est une phrase complexe.

2. Les phrases verbales et les phrases nominales

- La phrase verbale s'organise autour du verbe conjugué. Par exemple : « Il n'est pas venu. »
- Dans la phrase nominale, l'élément central est un mot qui n'est pas un verbe mais un nom, un pronom, ... Elles sont fréquentes dans les titres de presse. Par exemple : « Victoire des bleus ! »

II. Les types de phrases

Une phrase appartient toujours à un type de phrase.

1. Les phrases déclaratives

Exemple : « Lucie mange du chocolat. »

2. Les phrases interrogatives

On distingue :

- l'interrogation totale où la réponse est oui ou non ;

- l'interrogation partielle où la réponse est un élément lexical. Elle peut se faire par :
 - des pronoms interrogatifs : qui, que, ... ;
 - des adverbes interrogatifs : quand, comment, ... ;
 - des adjectifs interrogatifs : quel, ...

3. Les phrases impératives

Elles expriment un ordre ou une défense à l'aide de :

- l'impératif : « Mange du chocolat ! » ;
- le futur : « Tu fermeras la porte à clé avant de partir. » ;
- l'infinitif : « Faire cuire le chocolat à feu doux. » ;
- le subjonctif : « Qu'elle mange du chocolat tout de suite. »

4. Les phrases exclamatives

Elles se terminent forcément par un point d'exclamation. Par exemple, « Quel bon chocolat ! »

III. Les formes de phrases

1. La forme affirmative

Exemple : « Lucie mange du chocolat. »

2. La forme négative

Exemple : « Lucie ne mange pas du chocolat. »

3. La forme active

Exemple : « Lucie mange du chocolat. »

4. La forme passive

Exemple : « Le chocolat est mangé par Lucie. »

5. La forme emphatique

Elle correspond à une mise en relief avec « c'est ... qui » ou « c'est ... que ».
Par exemple : « C'est Lucie qui mange du chocolat. »

IV. Analyse logique

C'est l'étude de la phrase et des différentes propositions qui la composent. Il s'agit de dégager l'arrière plan logique qui fonde la phrase.

Il faut distinguer phrase et proposition. La phrase correspond à tout élément d'énoncé écrit dont le premier mot commence par une majuscule et qui se termine par un point. La proposition est l'organisation d'éléments linguistiques articulés autour d'un verbe conjugué. Dans une phrase, il y a autant de propositions que de verbes conjugués.

1. La phrase simple

Plusieurs cas de figures sont possibles :

- Une phrase avec une proposition
Exemple : Le chat poursuit la souris.
- Une phrase avec plusieurs propositions indépendantes peuvent être coordonnées, c'est-à-dire reliées entre elles par une conjonction de coordination.

Exemple : « Le chat poursuit la souris, mais il ne la mange pas. »

- Une phrase avec plusieurs propositions indépendantes peuvent être juxtaposées, c'est-à-dire reliées entre elles par un signe de ponctuation.

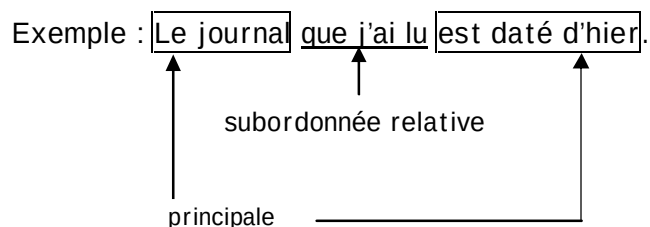
Exemple : Le chat sort dans le jardin, il voit une souris, il la poursuit.

2. Les phrases complexes

Elles sont constituées d'une ou plusieurs propositions principales et d'une ou plusieurs propositions subordonnées. On distingue quatre catégories de subordonnées :

- Les subordonnées relatives

Elles sont introduites par un pronom relatif dont l'antécédent¹ est dans la proposition principale.



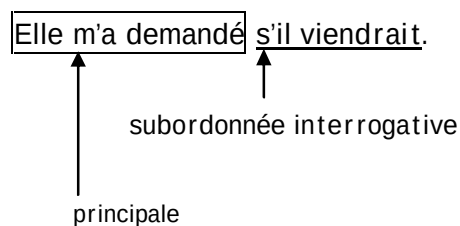
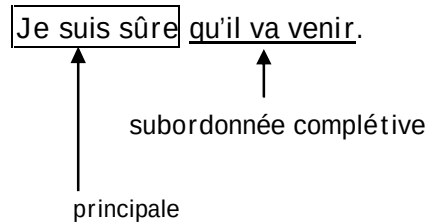
La fonction de la subordonnée relative est toujours complément de l'antécédent.

¹ L'antécédent est un mot ou un groupe de mot auquel la relative se rapporte.

- Les subordonnées complétives et interrogatives

Elles sont introduites par une conjonction de subordination (souvent « que ») ou un mot interrogatif.

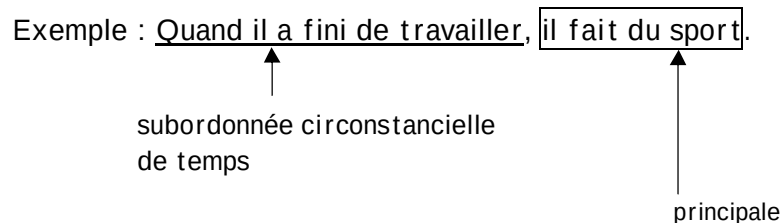
Exemples :



Leur fonction est en général complément d'objet direct (COD) du verbe dont elles dépendent.

- Les subordonnées circonstancielles

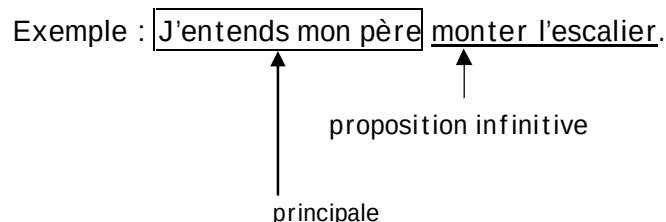
Elles sont introduites par des conjonctions de subordination diverses et expriment le but, le temps, la manière, la cause, ...



Leur fonction est d'être complément circonstanciel du verbe dont elles dépendent.

- Les propositions infinitives

Le noyau de la subordonnée est un infinitif dont le sujet est dans la principale.



V. Nature et fonction

1. La nature des mots

La nature d'un mot désigne ce qu'est ce mot, indépendamment de la phrase où il se trouve.

Elle regroupe un ensemble d'emplois linguistiques apparentés, permettant des substitutions de nature syntaxique. On peut dire également catégorie grammaticale, classe lexicale, espèce ou encore partie du discours, en grammaire traditionnelle.

Il existe neuf catégories grammaticales :

Mots variables	Mots invariables
Noms	Adverbes
Verbes	Prépositions
Adjectifs	Conjonctions
Articles	Interjections
Pronoms	

2. La fonction des mots

Dans une phrase, les mots entrent en relation. Ces relations s'expriment par des fonctions :

- **Sujet**

Exemples :

Le maçon construit la maison : qui est-ce qui construit la maison ? Le maçon.

Le vent a emporté le toit de la cabane : qu'est-ce qui a emporté le toit de la cabane ? Le vent.

On peut aussi localiser le sujet en l'encadrant par l'introducteur « c'est...qui » (C'est le maçon qui construit la maison. C'est le vent qui a emporté le toit de la cabane).

- **Complément du verbe**

- Complément d'Objet Direct (COD)

Le complément d'objet direct est le mot (ou groupe de mots) qui se joint au verbe sans préposition pour en compléter le sens. C'est un complément de verbe. Il représente l'être ou la chose qui reçoit directement l'action que fait le sujet.

Exemple : Pierre mange une pomme.

Pour reconnaître le complément d'objet direct, on pose après le verbe la question « qui ? » ou « quoi ? ».

Exemple : Pierre mange quoi ? Une pomme.

- Complément d'Objet Indirect (COI)

Le complément d'objet indirect est un mot (ou groupe de mots) qui se joint au verbe par l'intermédiaire d'une préposition pour en compléter le sens. C'est un complément de verbe. Il représente l'être ou la chose qui reçoit indirectement l'action que fait le sujet.

Exemple : Il parle à son ami.

Pour reconnaître le complément d'objet indirect, on pose les questions « à qui ? » ou « à quoi ? », « de qui ? » ou « de quoi ? » et, selon le sens du verbe, « pour qui ? » ou « pour quoi ? », « contre qui ? » ou « contre quoi ? », ...

- Complément circonstanciel

Le complément circonstanciel est un mot (ou groupe de mots) qui « complète » l'action exprimée par le verbe du point de vue des circonstances (le lieu, le temps, la mesure, la matière, ...). Le complément circonstanciel est la plupart du temps introduit par une préposition.

Les principaux compléments circonstanciels selon les circonstances qu'ils précisent sont habituellement divisés en :

- temps : il viendra demain ;
- manière : il viendra en train ;
- lieu : il viendra dans cette maison ;
- cause : ils ont agi par jalousie ;
- moyen : Il voyage en avion ;
- comparaison : il vit comme un ours.

- Complément d'agent

Le complément d'agent est un complément qui n'apparaît qu'avec les verbes à la voix passive (voir voix du verbe). A la voix passive le sujet subit l'action (L'élève est interrogé). Le complément d'agent indique qui (ou quoi) fait l'action (L'élève est interrogé par le maître).

Le complément d'agent est introduit, la plupart du temps, par la préposition « par », parfois « de ».

Lorsque la phrase est tournée à l'actif (voir active), le complément d'agent devient le sujet (celui qui fait l'action indiquée par le verbe).

Exemples : L'élève est interrogé par l'instituteur. L'instituteur interroge l'élève.

- **Attribut du sujet ou du COD**

L'attribut exprime la qualité, la nature ou l'état qu'on rapporte au sujet (ou au complément d'objet) par l'intermédiaire d'un verbe (Son fils est médecin).

Les verbes qui peuvent réaliser ce lien sont nombreux. Le principal est « être » mais aussi « devenir, demeurer, rester » (idée de continuité), « paraître, sembler, se montrer, passer pour, ... » (idée d'apparence), « s'appeler, se nommer, être choisi » (idée de désignation). Enfin, de nombreux verbes d'action peuvent être attributifs. Il suffit que l'intention les rapproche de « être » (mourir, régner, venir, tomber, arriver), ... (Il tomba malade. Il arriva fatigué, ...).

Il existe deux sortes d'attributs, l'attribut du sujet et l'attribut du complément d'objet direct ou indirect. Leur construction est identique : un état, une qualité « attribuée » au sujet ou au complément d'objet par l'intermédiaire d'un verbe (Cet homme est grand. Il trouve ce film distrayant).

L'attribut s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : sujet ou complément d'objet.

- **Complément du nom**

Le complément de nom est un mot (ou groupe de mots) qui se joint au nom, la plupart du temps par l'intermédiaire d'une préposition, pour en compléter le sens. Les compléments de noms sont extrêmement variés et de nombreuses prépositions peuvent les introduire mais les plus fréquentes sont « de » et « à ».

Exemple : Les yeux de Pierre sont bleus.

- **Epithète**

Littéralement « qui est ajouté », l'épithète est généralement un adjectif qui se joint à un nom ou à un pronom pour le qualifier : une grande maison, un petit garçon, ...

L'épithète se différencie de l'attribut en ce qu'elle n'a pas besoin de liaison verbale.

Exemples :

- c'est un petit garçon : « petit » est épithète ;
- ce garçon est petit : « petit » est attribut.

- Apposition

L'apposition se présente le plus souvent comme un élément nominal placé dans la dépendance d'un autre élément nominal. Les deux éléments nominaux sont généralement séparés par une virgule.

Exemple : La France, pays des droits de l'homme, se doit de... : « pays des droits de l'homme » est apposé à « la France ».

- Apostrophe

Le mot en apostrophe peut être un nom ou un pronom. Il désigne l'être ou la chose personnifiée à qui on adresse la parole.

Exemple : Toi, chante-nous quelque chose !

VI. Les différents compléments circonstanciels de la grammaire traditionnelle

Type de circonstance	Adverbes	Nom	Proposition
		introduits par les prépositions	les conjonctions
Circonstance de lieu	ici, là, ailleurs, dehors, dedans, ...	à (au), de (du), dans, sur, en, près de, chez, devant, ...	Il n'y a pas de proposition subordonnée circonstancielle de lieu.
Circonstance de temps	souvent, hier, aujourd'hui, demain, avant, après, ensuite, rarement, toujours, ...	à, avant, dès, jusqu'à, après (midi), en (mai). Sans préposition : tous les jours, le lundi, ...	pendant que, tandis que, quand, lorsque, tant que, aussi longtemps que, au moment où, à l'instant où (avec verbes à l'indicatif) avant que, jusqu'à ce que, en attendant que (avec verbes au subjonctif) après que, depuis que, du moment où (avec verbe à l'indicatif)
Circonstance de but		pour, afin de, de peur de (avec verbe à l'infinitif)	pour que, afin que, de manière que, de façon que, de peur que, de crainte que (objectif à éviter)
Circonstance de cause		à cause de, par, pour, à, faute de, à force de, sous prétexte de	parce que, comme, puisque, étant donné que, attendu que, vu que

Type de circonstance	Adverbes	Nom	Proposition
		introduits par les prépositions	les conjonctions
Circonstance de condition			si, au cas où, quand bien même (avec verbe au conditionnel) à supposer que, en admettant que, à condition que (avec verbe au subjonctif)
Circonstance de concession		malgré, sans, contrairement à, en dépit de, loin de, pour, sans, au lieu de (plus verbe à l'infinitif)	bien que, quoique, sans que, encore que (avec verbe au subjonctif) même si (verbe à l'indicatif)
Circonstance de conséquence			si bien que, de sorte que, au point que, de façon que (avec verbe à l'indicatif ou au conditionnel) tant que, tellement que, à tel point que, trop, pour que, ... (avec verbe à l'indicatif, au subjonctif ou au conditionnel)